

Les armes dans les eaux : esquisse d'une problématique d'analyse

Alain Gallay

Août 2011

Trouver une ou plusieurs explication(s) à la présence d'armes dans les eaux est un problème délicat pour lequel il ne semble pas exister aujourd'hui de réponse satisfaisante faisant l'unanimité. Notre propos n'est pas ici de proposer une solution à cette question, mais d'esquisser une problématique d'analyse qui permette de tenir compte de l'ensemble des données et des opinions émises sur le sujet.

Pour cela nous nous sommes inspiré de l'analyse logiciste (Gallay 2011) en partant, sans *a priori*, de ce qui a été dit ou écrit lors des deux rencontres de Bibracte et publié dans quelques articles fondamentaux évoqués à cette occasion. Nous nous fonderons pour cela sur un corpus de propositions qui, nous l'espérons, rend compte le plus objectivement et le plus exhaustivement possible des opinions des divers participants et qui figure en annexe de ce texte. Le lecteur attentif y découvrira plusieurs propositions contradictoires qu'il n'y a pas lieu de résorber à ce stade du dossier. Cette situation reflète clairement les difficultés de la question. Elle annonce également les réponses multiples que l'on pourra probablement donner à la question du pourquoi des armes dans les eaux.

1. Principes d'analyse

On peut organiser l'analyse du phénomène des armes dans les eaux en quatre niveaux assurant la liaison entre les observations et les interprétations, que se soit dans le sens empirico-inductif des observations aux interprétations (de P0 vers P3) ou dans le sens hypothético-déductif, des interprétations aux observations (de P3 vers P0). Le niveau le plus inférieur regroupe l'ensemble des observations archéologiques mobilisées, mais également : des données externes facilitant l'interprétation ainsi que des définitions précises des termes jouant un rôle central dans l'interprétation.

Le schéma de la fig. 1 rend compte de cette architecture des démonstrations.

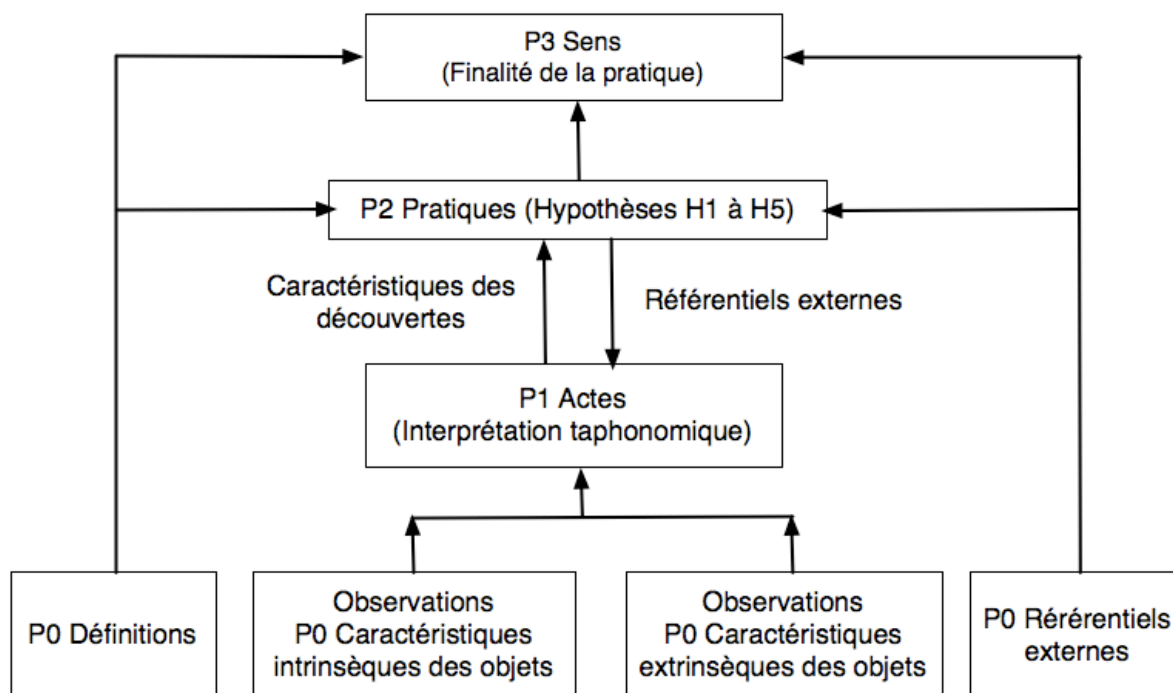


Fig.1. Architecture simplifiée des démonstrations.

Observations

Le niveau P0 réunit en premier lieu les observations fondamentales. Sur le plan archéologique on distinguera les propriétés intrinsèques des corpus : types d'objets, états des objets, et les propriétés extrinsèques : types de gisements, contexte naturel des dépôts, contexte topographique, association entre objets (armes et autres vestiges), structures de complémentarités géographiques (eaux / terre, région a / région b) ou fonctionnelles (eaux / funéraire terrestre).

Référentiels externes

Il convient également de rattacher à ce premier niveau P0 les « comparaisons » qui sont habituellement mises en avant pour interpréter les vestiges. Sur la question qui nous occupe ici les principaux référentiels externes sont avant tout des textes antiques évoquant des pratiques liées aux armes ainsi que certains documents iconographiques de l'époque. Les référentiels ethnologiques sont par contre, on le verra, peu sollicités. L'argumentation géologique reste également très pauvre du fait du caractère le plus souvent accidentel des découvertes et de la rareté de fouilles consacrées au milieu aquatique dans ce type de question, les sites de La Tène et de Cornaux-les-Sauges (Suisse), d'Illerup (Danemark) et de la vallée de Tollense (Allemagne) faisant exception. On trouve par contre également à ce niveau de nombreuses assertions considérées comme allant de soit (ce qui n'est souvent pas le cas). Nous regroupons habituellement ces « évidences » sous le terme d'arguments de « sémantique universelle ». Il est nécessaire d'en tenir compte si l'on veut rendre compte de l'ensemble des argumentations.

Définitions

Le niveau P0 regroupe enfin les définitions des termes sensibles. La question des définitions de certaines pratiques, qui relèvent soit de l'art de la guerre, soit du domaine religieux n'est pas anodine. Les discussions ont en effet montré que les termes utilisés par les archéologues pour interpréter leurs découvertes sont souvent flous et demandent à être précisés selon les

exigences liées aux disciplines anthropologiques concernées. Cela pose, comme on le verra, de nombreux problèmes.

Actes

Au niveau des P1 se concentrent sous le terme « actes » les informations que l'on peut qualifier de taphonomiques. Il correspond à l'identification de certaines actions d'origine humaine et doit tenir compte également des processus taphonomiques ayant modifié les propriétés du corpus (variations topographiques du cours des eaux, inondations, tsunami, érosion, sédimentation, etc.). Ce n'est qu'après avoir évalué les modifications apportées au corpus par l'histoire du contexte naturel qu'il est possible d'identifier les actions d'origine humaine. Ce niveau reste particulièrement difficile à cerner dans un corpus composé pour la plus grande partie de trouvailles isolées provenant de pêches occasionnelles ou de dragages. C'est pourquoi il est fréquent qu'on doive le déduire des hypothèses formulées sur les pratiques proposées au niveau P2, ce qui contredit la logique de l'argumentation et explique la flèche de sens inverse du schéma de la figure 1.

Les actions humaines peuvent être réparties en un certain nombre d'alternatives : perte, abandon et rebut, destruction volontaire, exposition suivie d'une destruction naturelle, abandon/dissimulation.

Pratiques

Le niveau P2 doit admettre une certaine généralité des actes identifiés au niveau P1 et correspond aux hypothèses explicatives proposées par Alain Testart. Nous n'avons retenu que les hypothèses débattues lors de la rencontre de Bibracte et pouvant concerner les armes, mais la liste reste ouverte. Les discussions montrent néanmoins qu'on ne peut faire l'impasse sur certains domaines non liés aux eaux, dépôts sur terre ferme, structures funéraires ou certains types de sanctuaires.

Sens

Le dernier niveau P3 se veut une expertise sur le sens à donner aux pratiques identifiées, c'est à dire sur la finalité de ces dernières par rapport aux perspectives économiques, sociales, politiques ou religieuses. Nous suivons ainsi les préceptes de Durkheim (1895) pour qui la nature et l'origine d'une pratique sociale (niveau P2) doivent être distinguées de leur finalité dans le sens fonctionnaliste du terme (niveau P3).

Ce niveau relève donc du commentaire social et/ou religieux et fait appel à l'ensemble des connaissances acquises sur la période, ainsi qu'à des référentiels extérieurs pour expliquer et contextualiser les pratiques identifiées au niveau P2. Ce niveau permet également de confronter les données acquises dans les contextes spatio-temporels et culturels spécifiques pour aborder la question des fondements anthropologiques généraux de certaines pratiques par delà les époques et les régions. Ce niveau a peu été abordé, mais reste à notre avis fondamental. En fait, insérer la pratique dans les contextes de la société contemporaine des découvertes nécessite que l'on ait résolu les questions posées au niveau P2, ce qui est, nous le verrons, loin d'être le cas. Nous n'aborderons donc pas ici cette question.

Soulignons enfin pour conclure cette introduction que nous menons ici une réflexion, toutes régions et toutes périodes confondues, allant du Néolithique au Haut Moyen âge, mais que les explications retenues peuvent en principe varier selon les périodes et les régions retenues. On est pourtant frappé de la permanence du phénomène à travers le temps, une particularité du dossier sur lequel il conviendrait de s'interroger.

2. Caractéristiques intrinsèques des objets

Ces caractéristiques concernent essentiellement des questions liées à des sites aux conditions taphonomiques connues comme Cornaux-les-Sauges (Schwab 1990), La Tène (Alt *et al.* 2007, Honegger *et al.* 2009), Illerup (Ilkjær) et la vallée de Tollense (Jantzen *et al.* 2011).

2.1. Conservation et intégrité dues aux conditions de gisement

Si l'on fait exception des pièces volontairement altérées (ci-dessous), la plus grande partie des découvertes faites dans les eaux sont des pièces entières qui ont d'abord attiré l'attention des collecteurs, ce qui brouille les pièces du dossier. Cette question a peu été évoquée sauf pour les restes humains à propos du site du pont de Cornaux sur la Thielle, proche de La Tène. La position des corps humains écrasés sous les madriers effondrés du pont et la conservation des cervelles dans certains crânes ont permis d'évoquer dans ce cas un processus naturel comparable à un tsunami ayant entraîné l'effondrement du pont et l'ensevelissement rapide des corps dans les sédiments. L'analyse de l'intégrité des vestiges débouche ici sur un processus taphonomique de niveau P1.

2.2. Patines et altérations

Sur le site de La Tène la patine de certains objets de fer présentant une corrosion faible est évoquée pour avancer l'idée d'une immersion rapide des objets et une conservation en milieu anaérobie (niveau P1), ce qui contredit l'idée que les objets ont pu rester longtemps exposés à l'air libre sur un trophée (niveau P2). La coloration brune et luisante des ossements animaux du même site a été évoquée en faveur d'un séjour prolongé en milieu humide dans un sédiment plus ou moins tourbeux (niveau P1).

2.3. Altérations volontaires

La question des altérations volontaires visibles sur les armes est une question essentielle pour notre propos. Le premier domaine est celui des épées de fer fortement repliées. Tous les chercheurs reconnaissent dans cette caractéristique le résultat d'un acte volontaire (niveau P1) non lié au funéraire car on ne trouve pas d'épées repliées dans les tombes. Dans ce contexte les épées repliées d'Illerup sont considérées comme associées à des pratiques de sacrifice (niveau P2). Le cas de La Tène est plus délicat à analyser. Les collections actuelles ne comportent pas d'armes fortement repliées, mais il est possible que de telles pièces aient existé car elles peuvent avoir été redressées anciennement par les restaurateurs. L'interprétation des ébréchures présentes sur les tranchants est plus difficile. Les tenants d'ébréchures dues au combat avancent le fait que la majorité des entailles des épées de la collection Schwab du matériel de La Tène se trouvent aux trois quarts du tranchant. Ceux qui considèrent ces altérations comme volontaires avancent que le combat ne provoque pas d'entailles sur les tranchants, qu'une épée ébréchée ne pourrait plus être rengainée et qu'il 'y a pas d'épées ébréchées dans les tombes.

Dans le même domaine les traces de traumatismes observés sur les os humains ou animaux sont des pièces importantes du dossier.

Les traumatismes visibles sur les os humains concernent essentiellement les corpus de La Tène et de la vallée de Tollense.

Dans ce dernier site l'interprétation comme vestiges résultant d'une bataille ne fait aucun doute. 5% à 10% des os portent des traces de traumatismes, dont certains ont commencé à se consolider ; les combats se sont donc étendus sur plusieurs semaines.

Le cas de La Tène est plus complexe. Un nombre significatif d'os porte des traces de traumatismes. L'interprétation des traces de coup d'épées répétés sur certains crânes ne fait pas l'unanimité. Pour certains cette répétition ne peut se concevoir dans le cadre d'une exécution rituelle qui se doit d'être immédiatement efficace et signe donc un traumatisme subit au combat. Pour d'autres ces coups répétés sont compatibles avec une exécution rituelle selon un protocole ciblé. La composante rituelle est renforcée par la présence d'un crâne avec le trou occipital agrandi, mais certains ne voient pas dans cette pratique un acte invraisemblable dans le cadre d'une bataille et de ce qui se passe après. On notera enfin l'absence de crânes troués qui auraient pu révéler une pratique d'enclouage, par exemple sur un trophée ou sur la paroi d'un sanctuaire.

Le site de La Tène présente également des informations importantes concernant les os animaux. Sur ce site un crâne de cheval présente des perforations ayant affecté la base et le sommet du crâne et l'on note un nombre élevé d'occiput isolés, fait également observés dans les sanctuaires du nord de la Gaule. Ces caractéristiques militent en faveur de crânes primitivement exposés au sommet de poteaux.

3. Caractéristiques extrinsèques des objets (contextes de découverte)

3.1. Types de gisement

La présence d'armes dans les eaux courantes est interprétée par certains comme des restes de bataille. Les vestiges de bataille sur terre ferme sont en effet extrêmement rares ; seuls les cas où les vainqueurs jetteraient les armes des vaincus dans les eaux seraient donc repérables. Cette situation pourrait même suggérer que la fréquence des affrontements près des cours d'eau, hauts lieux stratégiques, était particulièrement élevée.

Le cas exceptionnel du champ de bataille d'Alesia est requis pour montrer que la découverte d'épées dans leurs fourreaux ne peut être un argument pour nier un contexte de bataille

Pour certains au contraire, la fréquence des épées et des lances dans les eaux courantes, considérées comme un lieu de passage vers l'au delà, aurait une signification funéraire. On notera également la fréquence des découvertes associées à des gués ou à des seuils, comme c'est le cas dans la vallée de la Saône. Le cas de Tillebourg, documenté historiquement, montre que cette association est due à un affrontement guerrier, mais d'autres causes peuvent être évoquées.

D'autres contextes de découverte suggèrent par contre l'idée d'offrande, mais ne concernent pas des armes, il s'agit par exemple de dépôts de fibules dans les résurgences ou de dépôts de poteries et de monnaies au niveau de l'exutoire d'un lac (Lac du Bourget)

La discussion sur le contexte de découvertes doit tenir compte également des pratiques funéraires concernant les mobiliers déposés dans les tombes. Plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que les armes surnuméraires présentes dans les tombes pouvaient provenir de butins pris à l'ennemi (sépulture d'Attila, sépultures chinoises). Cette question peut intervenir dans le débat concernant le traitement, à une époque donnée, des armes prises à l'ennemi.

Enfin la question des armes dans les eaux ne peut évacuer la question de la nature des dépôts de terre ferme contemporains.

3.2. Composition des assemblages

Les discussions concernant la nature des assemblages concernent essentiellement le site de La Tène et se situe sur trois niveaux : la composition des assemblages et sa représentativité (niveau P0), sa taphonomie (niveau P1), sa significations ensuite (niveau P2).

P0. Pour le site de La Tène on s'accorde généralement pour dire que les récoltes, bien qu'anciennes, ont été très systématiques et illustrent bien le contenu du site avec des pièces de grandes et de petites dimensions. Le matériel révèle essentiellement des équipements militaires et guerriers. Les restes de fourreaux d'épées sont abondants. Les objets féminins sont rares, mais on trouve également de la vaisselle de bois qui pourrait faire partie de l'équipement militaire et la présence de monnaies. On notera l'absence de torques et de casques. Les restes humains révèlent la présence des deux sexes ainsi que celle d'enfants.

P1. Sur le plan taphonomique ce matériel pourrait provenir d'un sol ancien ou avoir été réuni sur des supports.

P2. La composition des vestiges, qui relèvent essentiellement de l'équipement guerrier, parle en faveur de restes de batailles. La présence de femmes et d'enfants ne contredit pas cette interprétation car on connaît leur présence possible sur les champs de bataille. Il peut néanmoins y avoir eu tri, soit au niveau de l'équipement, soit au niveau du type de guerrier.

La composition du matériel d'Illerup et de la vallée de Tollense correspond également à des équipements guerriers (niveau P0). Dans ce dernier site les restes humains appartiennent majoritairement à des hommes, mais les femmes sont également présentes. Dans les deux cas les dépôts paraissent successifs (niveau P1).

Par opposition à ces trois ensembles, la composition des découvertes fluviales apparaît beaucoup plus hétéroclite et la dispersion des dépôts dans le temps beaucoup plus grande comme c'est le cas dans la Saône pour laquelle on a calculé une fréquence des dépôts de l'ordre d'un objet/arme tous les dix ans.

3.3. Contemporanéité des objets des assemblages

Cette question concerne essentiellement La Tène et Illerup.

On admet que 90% du matériel du site de La Tène appartient à une phase avancée de la Tène C1, soit la fin du 3^{ème} siècle et le début du 2^{ème} siècle (transition LTC1-LTC2), soit moins d'une génération ; par contre les avis divergent quant à savoir s'il s'agit du résultat d'un événement unique ou de dépôts successifs. Par contre, cette fourchette chronologique permet de démontrer que les dépôts ne sont pas contemporains des dépôts du pont de Cornaux (103-93 av. J.C. comme *terminus post quem*) et que l'hypothèse d'un tsunami proposée pour expliquer la destruction de ce pont, ne peut s'appliquer à La Tène

Le cas d'Illerup est différent car on admet dans ce cas au moins quatre dépôts successifs séparés par une centaine d'années.

3.4. Origines géographiques des objets des assemblages

Cette question n'est abordée qu'à propos d'Illerup qui présente des équipements militaires d'origines géographiques variées et qui pourrait refléter le caractère hétérogène de la composition des corps d'armées dont les armes ont été jetées dans les eaux du lac.

3.5. Environnements taphonomiques et sédimentaires

Les observations sur le contexte taphonomique et sédimentaire sont extrêmement rares. Les dépôts de La Tène sont rattachés à une sédimentation en eaux calmes alors que les dépôts du Pont de Cornaux présentent une alternance de lits sableux et fins inclinés et une couche de base à granulométrie grossière caractéristique de l'effet d'un tsunami

3.6. Disposition spatiale au sein des gisements

Les remarques concernant la disposition des vestiges concernent encore une fois La Tène. Le matériel est en désordre et se concentre sur la rive méridionale de la Thielle. Le caractère secondaire du dépôt ne fait aucun doute, les objets pouvant provenir de la rive sud

3.7. Répartitions et exclusions géographiques ou temporelles

Sur le plan géographique large les jeux de miroir entre certaines régions où les armes se rencontrent dans les tombes et les régions où on ne le découvre que dans les eaux jouent un rôle central dans les discussions. Ces oppositions se retrouvent à plusieurs périodes : au Néolithique, au Bronze final, au Hallstatt, à l'époque de La Tène et au Haut Moyen Age.

Sur cette base deux dérivations peuvent être proposées : 1. ces deux domaines de découvertes relèvent d'un même rituel ; 2. le fait de jeter des armes dans les eaux est donc un rituel funéraire.

Certains jeux de miroir chronologiques confortent les observations d'ordre géographique : contraste entre poignards anciens dans les tombes et épées récentes dans les eaux pendant l'âge du Bronze des îles britanniques, contraste entre épées du HaB3 dans les eaux et épées du Ha C dans les tombes sur le Rhin moyen, etc.

4. Référentiels externes

4.1. Arguments de sémantique universelle

Des arguments de « bon sens » non référencés sont souvent évoqués dans les discussions. La tâche de la recherche sera, ultérieurement, d'éclaircir les fondement de ces dites évidences.

Intentionnalité des actes

On admet généralement que la concentration d'objets dans les eaux à certaines périodes et leur rareté pour d'autres période prouvent le caractère intentionnel des dépôts. Par contre, il est possible que certains dépôts soient des rejets d'agencements établis sur terre ferme.

Signification a priori de l'objet

La signification de la relation entre les armes et les eaux peut faire l'objet de jugements a priori contradictoires.

Pour les uns il existe toujours une relation entre l'objet offert et la qualité du milieu qui accueille l'objet (par ex. la source, source de vie, la source qui guérit) ; la liaison entre armes et eaux est absurde, il ne peut donc s'agir d'offrande, par contre jeter les armes dans les eaux est parfaitement explicable dans des sociétés qui ne déposent pas les armes prises à l'ennemi dans leurs tombes. L'interprétation des armes dans les eaux nécessite donc que l'on se fasse également une idée sur le devenir des objets appartenant à un défunt à la même époque. Les objets d'une personne décédée peuvent en effet, soit se retrouver dans sa tombe, soit faire l'objet de distributions, soit être transis par héritage, soit être détruits.

Pour d'autres au contraire les objets prestigieux découverts dans les eaux ont une dimension symbolique car les lieux peuvent être considérés comme un milieu de passage vers le monde de l'au delà.

Signification a priori du lieu de découverte

La signification a priori du lieu de découverte joue un rôle non négligeable dans les discussions. Gués et ponts sont considérés comme des enjeux stratégiques pouvant polariser des affrontements guerriers, ce qui pourrait expliquer la présence d'armes perdues dans ces zones ou la présence de trophées érigés sur les rives. On admet pourtant également que les gués sont des passages pouvant présenter certains dangers et que, dans cette situation, des pertes accidentelles d'objets ont possibles.

L'idée que l'opposition géographique entre armes dans les eaux et armes dans les sépultures révèle une opposition entre la pratique de placer les armes des ennemis dans les sépultures ou celle de les jeter dans les eaux est combattue par l'argumentation suivante : les armes dans les eaux ne peuvent pas provenir d'actions guerrières ; ces affrontements auraient en effet laissé les mêmes traces dans les zones où se trouvent les armes dans les sépultures car l'hypothèse d'une récupération totale des armes des vaincus dans les tombes est peu probable.

4.2. Référentiels archéologiques

La discussion portant sur les armes dans les eaux se doit de mobiliser les informations recueillies sur les grands sites culturels gaulois, notamment ceux du nord de la Gaule. Le site de La Tène présente en effet certaines analogies avec les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre et Arcy-Romanche (torsion et bris volontaire d'armes de combats, manipulation et exposition de restes humains et animaux, etc.), ce qui fait dire que le site pourrait être en relation avec un sanctuaire.

4.3. Référentiels ethnologiques

Les référentiels ethnologiques restent peu sollicités. Il n'existe en effet aucun exemple ethnographique d'offrande d'armes dans les eaux. L'interprétation de découvertes archéologiques d'armes dans les eaux comme offrande apparaît donc comme improbable. Les seuls exemples ethnographiques d'offrandes aux eaux concernent des objets précieux comme de l'or et non des armes ou des objets courants, et les offrandes sont destinées à des eaux non courantes comme les lacs. Dans le Grésivaudan, on mentionne des dépôts de linges ou de pièces d'étoffes ayant servi de vêtements aux hommes ainsi que des fromages et des gâteaux de cire dans un lac, dépôts considérés comme des offrandes aux dieux du lac

Il existe par contre de nombreux exemples ethnographiques de dépenses somptueuses et ostentatoires de richesses chez les élites. Un rituel de destruction de ce type dans les eaux est donc plausible (cf. Bradley, 1982, 1990).

4.4. Référentiels historiques : textes et documents iconographiques antiques

Les textes antiques sont peu prolixes quant à la pratique d'offrande d'armes dans les eaux. Ils fournissent par contre de nombreuses informations utiles concernant les pratiques de la guerre et le traitement des armes des vaincus, informations qui peuvent alimenter le débat.

Tactique militaire

L'argument de la présence d'épées dans leurs fourreaux a souvent été avancé contre l'idée que les objets récoltés provenaient de restes de bataille. L'iconographie et les textes antiques montrent pourtant que les guerriers s'affrontent le plus souvent à la lance, et que l'épée n'est pas toujours dégainée. La présence de nombreuses épées dans les fourreaux trouvés dans les eaux n'est donc pas un argument contre des pertes lors d'actions guerrières.

Des accumulations d'armes lors des combats sont possibles. Les Gaulois pouvaient, lors d'un siège, entasser armes et boucliers en guise de vallum et les cadavres en guise de mottes de gazon et placer les têtes de ennemis décapités sur des pointes d'épée pour terroriser l'adversaire.

Comportement d'une armée victorieuse : consécration dans un sanctuaire

Dans l'Iliade, les armes des ennemis peuvent être appropriées, portées ou distribuées par le vainqueur. Le prélèvement des dépouilles sur l'ennemi permet de les consacrer dans un temple. A l'époque de la Tène on récupère les armes des vaincus pour les placer dans des sanctuaires. Pourtant la présence d'offrandes d'armes dans les sanctuaires, qu'il s'agisse de temples grecs ou d'églises du 15^{ème} siècle, laisse ouverte la question des offrandes d'armes dans les eaux.

Comportement d'une armée victorieuse, distribution aux guerriers

Dans l'Iliade, le prélèvement des dépouilles sur l'ennemi est fréquent et les armes prises à l'ennemi peuvent servir de prix lors de jeux funèbres et se trouver distribuées aux participants.

Comportement d'une armée victorieuses, trophées

D'une manière générale le trophée n'a pas de signification religieuse.

Des trophées comportant des armes prises aux ennemis pouvaient être érigés sur les champs de bataille, mais les objets de ces monuments temporaires pouvaient être réincorporés au butin et éventuellement participer au triomphe en étant offert au général, à la troupe, au trésor public ou aux dieux.

Il semble que les Gaulois érigeaient également des trophées à la façon des Grecs pour célébrer leurs hauts faits et laisser derrière eux des monuments de leurs vertus guerrières, mais leur composition n'était pas obligatoirement la même de celle des trophées antiques et pouvaient comporter des têtes coupées.

Comportement d'une armée victorieuse : trophées tumulaires

Les armes prises à l'ennemi peuvent être entassées et brûlées après que l'on ait prélevé ce qui sera exposé dans les temples et que les soldats aient prélevé leur part de butin. L'incinération d'un trophée tumulaire n'a pas de signification religieuse ou une signification religieuse marginale bien qu'on puisse qualifier l'acte d « offrande aux dieux »

Comportement d'une armée victorieuse : pratiques d'immersions

La crémation des armes des vaincus peut être remplacée par une immersion. Les vainqueurs, maîtres des énormes richesses des ennemis, peuvent briser les armes et jeter dans le fleuve l'or, l'argent, les cuirasses, les harnachements de chevaux et les chevaux eux-mêmes, sans faire aucun butin.

Le cas du casque franc trouvé dans la tourbe non loin du lieu de la bataille de Vézéronce (542 AD) reste d'interprétation plus difficile. Peut-être s'agit-il du casque du roi Clodomir dont on sait qu'il a eu la tête coupée lors de cet affrontement qui opposait Francs et Burgondes.

Offrandes

Il n'existe aucun texte antique parlant d'offrandes d'armes dans les eaux à une seule exception : Xerxès immergeant un cratère d'or et un glaive avant de traverser le bras de mer de l'Hellespont, acte qualifié d'offrande au bras de mer et au soleil. D'autres mentions parallèles ne concernent pas des armes, mais des être humains. Des guerriers peuvent précipiter des femmes et des enfants en l'honneur des divinités d'un fleuve avant de le traverser. On peut dans ce cas se demander s'il ne s'agit pas de simples actes de barbarie.

Élimination d'un objet précieux

Des sources, dont des légendes indo-européennes parlent du lien consubstantiel établi entre un héros mythique et son arme. Le héros blessé ne peut mourir sans avoir jeté son arme dans les eaux, ou jette son arme magique dans les eaux pour qu'elle ne tombe pas aux mains de l'ennemi

Élimination de témoins

L'élimination de témoins ne concerne pas la question des armes, mais s'observe dans certaines pratiques religieuses. Chez les Germains un ou plusieurs hommes sont exécutés. Il s'agit d'esclaves impliqués dans l'immersion temporaire d'une statue sacrées. On peut considérer qu'ils ne sont pas sacrifiés, mais simplement mis hors d'état de témoigner. Le texte ne dit du reste pas où les cadavres ont été jetés.

Élimination à la suite d'un acte juridique

Chez les Germains également des hommes, traîtres ou transfuges peuvent être immolés et jetés dans des marais considérés comme des lieux d'infamie. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'offrande, mais d'un acte juridique.

4.5. Référentiels géologiques

Les référentiels géologiques ne jouent pratiquement aucun rôle dans les discussions car les découvertes mobilisées résultent pour la plupart de pêches occasionnelles, les sites ayant fait l'objet d'observations géologiques restant exceptionnels. La seule interrogation avancée concerne, une fois encore, les sites de La Tène et de Cornaux et concerne la possibilité qu'un tsunami puisse se développer dans un lac (Garcia et Petit, in : Honegger *et al.* 2009).

Les géologues considèrent qu'un événement de ce type peut est concevable dans un lac comme celui de Neuchâtel, par exemple à l'occasion d'un effondrement d'une partie de la beine de craie lacustre.

5. Définitions

Rappelons brièvement quelques définitions indispensables à la compréhension du sujet, définitions précisées par Alain Testart dans une autre partie de ce livre.

Don

Cession d'un bien qui implique la renonciation à tout droit sur ce bien ainsi qu'à tout droit qui pourrait émaner de cette cession, en particulier celui d'exiger quoi que ce soit en contrepartie. Le fait que le don ne permette pas d'exiger quelque chose en retour n'exclut pas que l'on puisse « souhaiter » une contrepartie. Ce point est important car la notion de don intervient dans plusieurs des définitions ci-dessous.

Offrande

Don adressé à des dieux ou chose donnée à des dieux pour leur être agréable ou utile

Sacrifice

Variété d'*offrande* impliquant sa destruction ou sa mise hors usage.

Ex-voto, votif

Dans son sens religieux, message, signe linguistique (écrit) ou iconique, ou *offrande* adressée à une divinité suite à un engagement, comme *demande* ou en remerciement

Dépouille

Peau rejetée lors le mue d'un animal. Peau enlevée à un animal. Ce qui est pris à un ennemi.

Trophée

Dépouille d'un ennemi vaincu sans valeur économique. Représentation d'une dépouille d'un ennemi vaincu. Monument comprenant une représentation d'une dépouille d'un ennemi vaincu. Objet symbolique d'une victoire.

Le trophée est, réellement ou métaphoriquement, une partie de l'ennemi acquise au cours de la lutte (contrairement au butin) ; il résulte d'une victoire ; il commémore une victoire ; il est fait pour être montré.

Butin

Dépouille d'un ennemi à valeur économique partagée entre les vainqueurs et/ou donnés en *offrandes* aux dieux.

6. Actes

Perte : le ou les objets sont perdus de façon accidentelle, par exemple lors du passage d'un gué particulièrement difficile, d'un pont ou lors d'une bataille.

Abandon, rebut : des objets faisant partie d'un aménagement construit, soit comme partie de la structure ou comme mobilier sont jetés et mis au rebut. Ils peuvent dans ce cas être dispersés à terre ou dans les eaux ou réunis dans une structure d'accueil, fosse, décharge, etc.

Destruction : les objets sont volontairement détruits.

Exposition-destruction : des objets préalablement exposés sur des structures comme des trophées ou des lieux de culte font l'objet d'une destruction d'origine humaine ou naturelle.

Abandon-dissimulation : l'objet est soustrait de son usage commun et mis, en quelque sorte « hors circuit ».

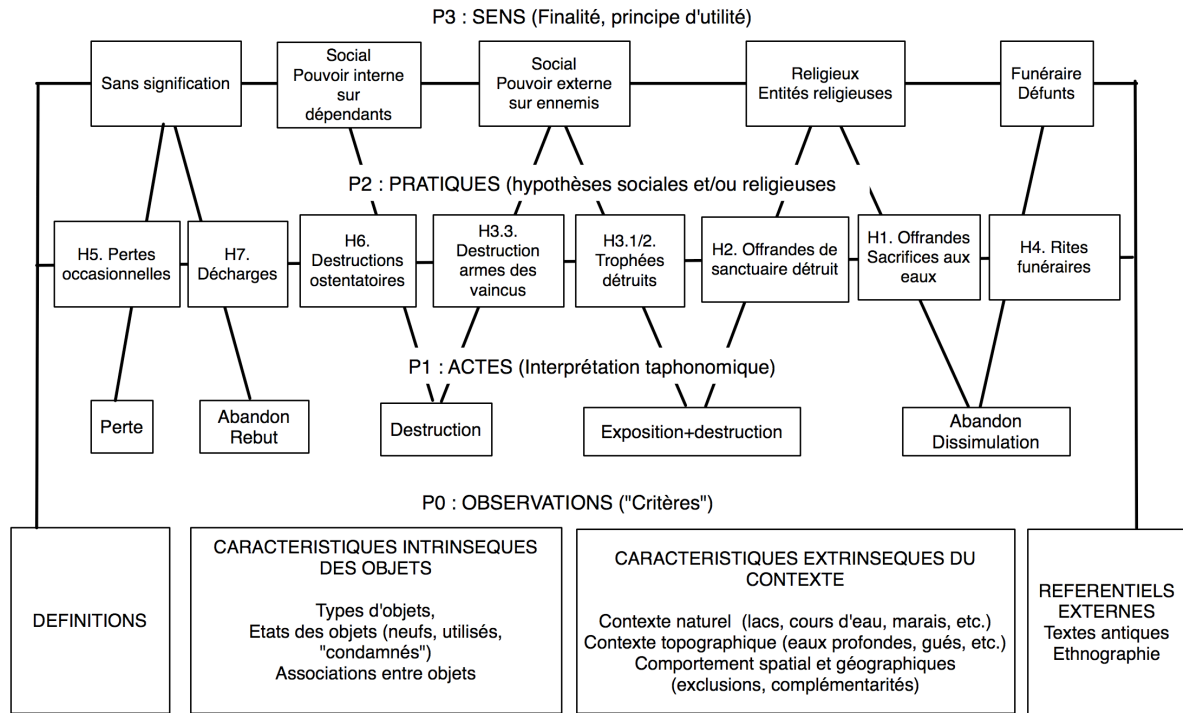


Fig. 2. Place des « actes » dans la relation entre P0 (observations) et P2 (pratiques).

7. Pratiques

Nous ne ferons que mentionner ici les principales hypothèses proposées par Alain Testart pour expliquer la présence d'armes dans les eaux.

HYPOTHESE 1 : offrandes dans les eaux et destinées à une (ou des) divinité(s) associée(s) ou non aux eaux.

H1.1. Offrande à un fleuve

H1.2. Offrande d'armes miniatures (ex-voto)

H1.3. Offrandes d'armes spécialement fabriquées à cet usage

H1.4. Offrande régulière d'armes des guerriers pour se concilier les divinités

H1.5. Offrande d'armes des vaincus (cf Illerup)

Offrandes d'objets autres que les armes

HYPOTHESE 2 : offrande dans un sanctuaire organisé de type Gourmay ou Viereckschanze, ultérieurement érodé par les eaux ou d'autres phénomènes.

HYPOTHESE 3 : rite de célébration de la victoire et de dérision des vaincus

H3.1. Trophée de type anthropomorphe

H3.2. Trophée érigé sur des portiques ou des ponts

H3.3. Destruction des armes des vaincus par immersion

Devenir des armes prises à l'ennemi

HYPOTHESE 4 : rites funéraires

H4.1. Modèle viking, défunt et objet sur embarcation

H4.2. Modèle excalibur, défunt brûlé, armes (et cendres) dans les eaux

HYPOTHESE 5. Perte occasionnelle dans les eaux

H5.1. Lors de passage de gués ou de ponts ou de naufrages

H5.2. Lors d'actions guerrières.

HYPOTHESE 6. Rituel de destruction (ou de dépenses ostentatoires de richesses)

HYPOTHESE 7. Décharge de sanctuaire ou de trophée tumulaire

H7.1. Décharge de sanctuaire

H7.2. Mise au rebut de trophée tumulaire

8. Quelques pistes

L'annexe de ce texte donne la liste des dérivations proposées lors des discussions. Elle révèle le caractère particulièrement complexe d'un dossier au sein duquel nous ne prendrons pas personnellement parti, le but de cette contribution n'étant pas de proposer une solution de la question, mais d'éclaircir la structure des débats. Certaines lignes de forces semblent néanmoins se dessiner. Tentons de les préciser.

Le contexte guerrier de l'origine des armes dans les eaux paraît particulièrement solide. Il est illustré à la fois par des découvertes archéologiques sérieuses comme la vallée de Tollense ou le site de la Tène et par des références textuelles antiques. Préciser ce contexte reste par contre plus délicat car plusieurs explications concurrentes peut se présenter : restes directs de bataille comme pour la vallée de Tollense, trophée(s) ou monument(s) culturel(s) détruits comme sur le site de La Tène, destruction des dépouilles excédentaires lors de batailles, déni et anéantissement symbolique de l'ennemi, etc.

L'interprétation comme offrande de nature religieuse reste par contre beaucoup plus fragile. Les références textuelles et ethnographiques montrent que les offrandes aux eaux ne concernent pratiquement jamais des armes, mais d'autres objets très divers allant des plus communs (nourriture, poteries, textiles, etc.) aux plus précieux (objets d'or). Aucun lien idéologique entre armement et eaux ne justifie de plus l'offrande d'armes aux eaux, une assertion qu'il conviendrait néanmoins de justifier. L'argumentation est donc ici essentiellement de sémantique universelle. Le cas d'Illerup, interprété comme offrandes successives d'armes prises à l'ennemi, pose dans ce contexte un problème car l'argumentation ne repose que sur les données archéologiques. Nous ne voyons en effet pas comment interpréter le caractère récurrent de la pratique, des dépôts de même composition à plusieurs reprises en un même lieu, dans un contexte strictement militaire.

L'interprétation funéraire constitue par contre une alternative très solide face à l'interprétation guerrière bien qu'elle repose seulement sur une argumentation archéologique, notamment sur le jeu de miroir géographique et/ou chronologique, entre armes dans les tombes et armes dans les eaux. Interpréter cette situation dans un cadre strictement guerrier nous paraît en effet difficile. Expliquer l'absence d'armes dans les eaux propres à certaines régions par une récupération systématique et totale des armes des ennemis dans les tombes nous paraît en effet difficilement recevable. Si les armes dans les eaux résultent d'affrontements guerriers, on devrait également en retrouver dans les régions où les armes sont censées être réintroduites dans les tombes. Reste à préciser les rituels qui pourraient expliquer la présence des armes du défunt dans les eaux : sépulture terrestre accompagnée d'une immersion des armes, corps du défunt (qui peut avoir été incinéré) et armes personnelles immergés, etc.

L'explication passant par la destruction ostentatoire de richesses a le mérite de reposer sur des référentiels ethnologiques solides, mais la démonstration archéologique du phénomène est

plus difficile à apporter et nécessiterait des contextes d'observation et des ensembles matériels pour l'instant inexistant.

Enfin, on ne peut exclure le cas de pertes occasionnelles, notamment lors du passage de gués.

	Données archéologiques	Textes antiques	Référentiels ethnographiques
Contexte guerrier	OUI (La Tène, vallée de Tolense)	OUI	NON
Offrandes religieuses	NON (Illerup ?)	NON	NON
Contexte funéraire	OUI (exclusions géographiques)	NON	NON
Dépenses ostentatoires	NON	NON	OUI
Pertes accidentelles	OUI (Cornaux)	OUI	NON

Tableau. Fondements des principales explications données à la présence d'armes dans les eaux.

Aucune de ces explications n'est d'autre part exclusive vu l'étendue de la zone géographique concernée et la fourchette chronologique retenue allant du Néolithique au Moyen âge.

Bibliographie

- ALT (K.), BRECHBÜL (S.), BÜTIKOFER *et al.* 2007. *La Tène : la recherche, les questions, les réponses*. Bienne : Musée Schwab.
- BRADLEY (R.). 1982. The destruction of wealth in later prehistory. *Man* 17.1, 108-122.
- BRADLEY (R.). 1990. *The passage of arms : an archaeological analysis of prehistoric hoards and votives deposits*. Cambridge : Cambridge university press
- DURKHEIM (E.). 1895. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : F. Alcan. (Nouvelle édition 2010. Paris : Flammarion).
- GALLAY (A.). 2011. *Pour une ethnoarchéologie théorique*. Paris : Errance.
- HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.) *et al.* 2009. *Le site de La Tène : bilan des connaissances, état de la question*. Actes de la Table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007. Archéologie neuchâteloise 43.
- ILKJÆR (J.). Finds of weapon offerings from Illerup Ådal. www.illerup.com.
- JANTZEN (D.), BRINKER (U.), ORSCHIEDT (J.) *et al.* 2011. A Bronze age battlefied ? Weapons and trauma in Tollense Valley, north-easterne Germany. *Antiquity*, 85, 417-433.
- LEJARS (T.) à paraître. *La Tène, un site, un mythe : la collection Schwab à Bienne (Suisse)*. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande.
- SCHWAB (H.). 1990. *Die Juragewässerkorrektion : Entdeckungen an den Ufern der Broye und der Zihl : Pfahlbauland*. Catalogue d'exposition (1990 ; Zürich). Zürich : Mus. natn. suisse.
- TORBRÜGGE (W.) 1970-71. Vor- und frühgeschichtliche Flußfunde : zur Ornung und Bestimmung einer Denkmälergruppe. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* 51-52, 1-146.
- WIRTH (S.) 2009. Passage vers l'au-delà : éléments exceptionnels de la panoplie des guerriers de l'âge du Bronze. *Les dossiers de l'archéologie* 331, 40-41.

Annexe

Hypothèses et propositions

Ce compte rendu schématique n'a pas la prétention de proposer ce que devrait être, en théorie, une argumentation complète sur le sujet des armes dans les eaux. Les propositions réunies ne font que rendre compte - nous l'espérons au plus près - des discussions des deux rencontres de Bibracte. Des faits archéologiques, historiques et ethnographiques peuvent donc avoir été omis. Dans cette perspective nous n'avons pas cherché à résoudre certaines contradictions révélant des désaccords entre participants. Ces contradictions révèlent en effet les difficultés du dossier.

L'annexe regroupe également des données issues de publications particulièrement importantes, notamment en ce qui concerne les sites de La Tène, de Cornaux-les-Sauges, d'Illerup et de la vallée de Tollense, quatre sites ayant joué un rôle central dans les discussions. La question de l'or des Tectosages de Toulouse a été écartée comme ne concernant manifestement pas le dossier.

Les deux points reliant une proposition source à une proposition dérivée indiquent que la seconde proposition est posée comme une conséquence possible de la première selon la formule logiciste « Si p_i alors p_{i+1} ». L'argumentation reste relativement lâche par rapport aux exigences strictes du logicisme qui, si nous les avions suivies à la lettre, nous auraient entraîné dans un exercice beaucoup plus technique et complexe qui ne se justifie pas dans notre perspective présente.

La référence de la proposition est indiquée entre parenthèses, soit en fin de proposition source lorsqu'il s'agit d'un fait brut, archéologique, ethnographique ou historique, soit en fin de proposition dérivée lorsque la dérivation est mentionnée dans les données de référence qui s'appliquent alors aux deux propositions.

Les propositions sans références relèvent de la sémantique universelle, leurs auteurs n'ayant pas exprimé le besoin de les justifier par des références.

L'architecture des démonstrations est donnée selon l'ordre : P2 (hypothèse interprétative), P1 (actes), P0 (données brutes et premières dérivations se situant entre les niveaux P0 et P2).

Propositions générales

P0.1. Les objets d'une personne décédée peuvent soit se retrouver dans sa tombe, soit faire l'objet de distributions, soit être transis par héritage, soit être détruits : l'analyse des restes dans les eaux doit tenir compte de l'ensemble du devenir des objets d'une personne après sa mort.

P0.2. Concentration de découvertes dans les eaux à certaines périodes : le caractère contingent de ces abandons est exclu (armes du Bronze final I en France).

P0.3. Tout dépôt archéologique n'est pas intentionnel : présence possible de rejets provenant de dispositifs rituels.

P0.4. Tout dépôt archéologique n'est pas intentionnel : possibilité de pertes d'objets.

P0.5. Corps d'homme dans un marais : traître ou transfuge exécuté pénalement dans un lieu d'infamie (Germanus Tacite, la Germanie XII) : tous les corps découverts dans les eaux ne proviennent pas de restes de bataille.

HYPOTHESE 1 : offrandes dans les eaux et destinées à une (ou des) divinité(s) associée(s) ou non aux eaux

H1.1. Offrandes d'armes à un fleuve

H1.2. Offrandes d'armes miniatures (ex-voto)

H1.3. Offrandes d'armes spécialement fabriquées à cet usage

H1.4. Offrandes régulières d'armes des guerriers pour se concilier les divinités

H1.5. Offrandes d'armes des vaincus (cf Illerup)

Offrandes d'objets autres que les armes

P2. Les cas documentés d'offrandes aux eaux ne concernent jamais des armes.

P1. Acte : abandon-dissimulation

P0.6. On observe un dépôt d'or au milieu d'un lac volcanique : il s'agit d'une offrande à la divinité du lac (Indiens de Colombie).

P0.7. On observe des dépôts de céramiques et de monnaies dans l'exutoire d'un lac (Conjux, exutoire du lac du Bourget) : il s'agit d'offrandes.

P0.8. On observe un grand nombre de fibules dans une ressurgence : il y a convergence objet-site (la ressurgence est un lieu en relation avec la fécondité et les fibules sont essentiellement féminines), il s'agit d'offrandes.

P0.9. On observe dans un lac des dépôts de linges ou de pièces d'étoffes ayant servi de vêtements aux hommes ainsi que des fromages et des gâteaux de cire : il s'agit d'offrandes aux dieux du lac (Pays du Grésivaudan, Grégoire de Tour : De Glor, confess, chap. 2).

P0.10. Un ou plusieurs corps d'homme(s) exécuté(s) : esclave(s) impliqué(s) dans l'immersion temporaire d'une statue sacrée, non sacrifiés, mais mis hors d'état de témoigner (Germanus Tacite, la Germanie XL) : les eaux peuvent recevoir temporairement des effigies sacrées pour les sanctifier.

H1/1. Offrandes d'armes aux eaux

P2. L'offrande d'armes dans les eaux est improbable car elle ne répond à aucune relation plausible entre armement et eaux, mis à part des arguments de sémantique universelle, et elle n'est pratiquement jamais mentionnée dans les sources ethnographiques ou antiques.

P1. Acte : abandon Dissimulation.

P0.11. Il n'existe aucun exemple ethnographique d'offrandes d'armes dans les eaux : l'interprétation de découvertes archéologiques d'armes dans les eaux comme offrande est improbable.

P0.12. Il n'existe aucun texte antique parlant d'offrande d'armes dans les eaux : l'interprétation de découvertes archéologiques d'armes dans les eaux comme offrande est improbable.

P0.13. Une seule mention antique d'un général immergeant un cratère d'or et un glaive avant de traverser un bras de mer en offrande au bras de mer ou au soleil (traversée de l'Hellespont par Xerxès, Hérodote : Histoire, VII, 54) : la mention d'offrande d'arme aux eaux est exceptionnelle.

P0.14. Il existe toujours une relation entre l'objet offert et la qualité du milieu qui accueille l'objet (par ex. la source, source de vie, la source qui guérit) : la liaison entre armes et eaux est absurde ; il ne peut s'agir d'offrande.

P0.15. Des armes et d'autres objets prestigieux sont retrouvés dans les eaux : les objets ont une dimension symbolique et les lieux sont considérés comme un milieu de passage vers le monde de l'au delà (Wirth pour les panoplies des guerriers de l'âge du Bronze).

H1/5. Offrande d'armes des vaincus

P2. Malgré l'absence de référentiels extérieurs des archéologues ont interprété, comme à Illerup, des dépôts d'armes des vaincus dans les eaux comme des offrandes.

P1. Acte : abandon dissimulation.

P0.16. Le nombre d'objets immergés est très important et résulte de dépôts successifs (quatre lots avec environ cent ans entre chaque dépôt) : il peut s'agir d'offrandes (Illerup).

P0.17. Des objets sont mis hors usage (par pliage ou détérioration) ou hors circuit (en les immergeant : il peut s'agir de sacrifices (Illerup).

P0.18. Les objets correspondent à l'ensemble de l'équipement d'un guerrier : la source du matériel correspond à une armée (Illerup).

P0.19. L'équipement guerrier présente diverses origines géographiques : l'armée reflète une alliance entre diverses forces étrangères (Illerup).

P0.20. Des objets sont mis hors usage (par pliage ou détérioration) : il peut s'agir d'un rite supplémentaire s'ajoutant au contexte de la bataille proprement dite.

P0.21. Les tombes ne présentent pas d'armes pliées ou intentionnellement détruites (époque de La Tène) : la destruction d'arme n'est pas un phénomène funéraire.

P0.22. Les épées de fer sont très fortement pliées : ce geste est intentionnel et ne s'explique pas par le combat.

HYPOTHESE 2 : offrande dans un sanctuaire organisé de type Gourmay ou *Viereckschanze*, ultérieurement érodé par les eaux ou d'autres phénomènes

P2. La présence d'armes dans des sanctuaires ne dit rien de la présence d'armes dans les eaux à moins d'impliquer un processus taphonomique secondaire qui est la destruction de l'édifice et son rejet volontaire ou accidentel dans les eaux (voir discussion concernant le site de La Tène).

P1. Actes : exposition-destruction

P0.23. Présence d'offrandes d'armes dans les sanctuaires (églises du 15^{ème} siècle, temples grecs) : cela ne dit rien des offrandes d'armes dans les eaux

HYPOTHESE 3 : rite de célébration de la victoire et de dérision des vaincus

H3.1. Trophée de type anthropomorphe

H3.2. Trophée érigé sur des portiques ou des ponts

H3.3. Destruction des armes des vaincus par immersion

Devenir des armes prises à l'ennemi

P1. Actes : l'examen de la destruction des armes des vaincus par immersion doit tenir compte du devenir possible de armes prises à l'ennemi, notamment de la présence possible d'armes prises à l'ennemi dans les tombes.

P0.24. Les armes des ennemis peuvent être appropriées, portées ou distribuées. Le prélèvement des dépouilles sur l'ennemi est fréquent pour les consacrer dans un temple (Grèce antique, Iliade).

P0.25. Le prélèvement des dépouilles sur l'ennemi est fréquent chez les Grecs. Les armes prises à l'ennemi peuvent servir de prix lors de jeux funèbres et se trouver distribuées aux participants (Iliade, jeux organisés pour les funérailles de Patrocle).

P0.26. On ne peut prouver que les armes découvertes dans les tombes ce sont des armes personnelles.

P0.27. Il y a dans les tombes des objets supplémentaires par rapport aux dépôts funéraires standards, objets qui ne sont pas traités comme le mobilier habituel et sont des objets provenant souvent de butins.

P0.28. Il y a dans les tombes des objets supplémentaires par rapport aux dépôts funéraires standards, armes ou bijoux : ces armes proviennent de butins et ces bijoux ont été prélevés sur les dépouilles des ennemis (Sépulture d'Attila, Jordanès, Histoire des Goths, chap. XLIX).

P0.29. Il y a dans les tombes des armes supplémentaires par rapport aux armes individuelles : ces armes ont été prises à l'ennemi (données de l'archéologie chinoise des Vème et IVème siècles).

H3.1. Trophée de type anthropomorphe

P2. Les armes dans les eaux peuvent provenir de la destruction de trophées célébrant une victoire. Dans ce cas la présence d'armes dans les eaux n'a pas de signification religieuse.

P1. Actes : exposition- destruction

P0.30. Les objets d'un trophée peuvent être réincorporés au butin et éventuellement participer au triomphe en étant offert au général, à la troupe, au trésor public ou aux dieux (affrontement de Romulus et du roi Acron, roi des Cinéniens) : l'évènement lié à l'érection d'un trophée ne peut pas toujours être identifié.

P0.31. Les Gaulois érigeaient des trophées à la façon des Grecs pour célébrer leurs hauts faits et laisser derrière eux des monuments de leurs vertus guerrières (Elien, histoires variées, XII, 23) : le présence de trophées en dehors du monde gréco-romain est plausible.

P0.32. Les trophées gaulois ne sont pas identiques aux trophées grecs ou romains : les trophées gaulois peuvent parfaitement comporter des têtes coupées.

P0.33. Le trophée est érigé en relation avec une armée mise en déroute : le trophée n'a pas de signification religieuse.

H3.2. Trophée érigé sur des portiques ou des ponts

P2. Les armes dans les eaux peuvent provenir de la destruction de trophées érigés sur des ponts et célébrant une victoire.

P1. Actes : exposition destruction.

P0.34. Les gués et les ponts sont des lieux stratégiques : la présence de trophées à ces emplacements est plausible.

P0.35. Les nombreuses découvertes d'armes du site de La Tène ont été faites à proximité d'un pont : la présence de trophées sur le pont de La Tène est plausible.

Voir également problématique du site de La Tène

H3.3. Destruction des armes des vaincus par immersion

P2. La présence d'armes dans les eaux s'explique en partie du fait que le rejet volontaire des vestiges d'un affrontement situé près d'un cours d'eau contribue à en préserver les traces, contrairement aux cas de batailles en rase campagne, rarement identifiés.

P2. L'habitude de jeter les dépouilles d'un affrontement dans les eaux est peut-être liée à des cultures qui n'incorporent pas des armes des vaincus dans les tombes.

P2. La présence d'armes et de cadavres humains résultant d'actes guerriers dans les eaux est plausible.

P2. Certains de ces actes guerriers peuvent être justifiés a posteriori sur le plan religieux.

P1. Actes : destruction

P0.36. On ne trouve dans une région des armes que dans les eaux : on ne se bat que près des cours d'eau.

P0.37. On ne trouve dans une région des armes que dans les eaux : les traces de batailles ne sont visibles que si l'on jette les armes dans les eaux.

P0.38. Les vainqueurs n'appartiennent pas à une culture qui met les armes des ennemis dans les tombes : ils peuvent laisser les armes sur place ou les jeter dans les eaux.

P0.39. La crémation des armes des vaincus peut être remplacée par une immersion suite à un bris (Florus, Epitome IV.12 Victoire de Vinnius, lieutenant de César sur les Pannoniens) : ce n'est pas un acte religieux

P0.40. Les vainqueurs maîtres des énormes richesses des ennemis, peuvent briser les armes et jeter dans le fleuve l'or, l'argent, les cuirasses, les harnachements de chevaux et les chevaux eux-mêmes, sans faire aucun butin, en « sacrifice expiatoire » (bataille d'Arausio., Orange, 105 av. J.-C., Orosius : Histoires, V.16, 5-6) : la destruction des armes des ennemis dans les eaux est plausible.

P0.41. On observe dans l'eau de nombreux restes humains (une centaine) en désordre, dont 38 crânes isolés avec une dominance d'individus mâles jeunes, dispersés sur une longueur environ 1,2 km . 5% à 10% des os portent des traces de traumatismes. Des armes et d'autres objets sont associés aux ossements: ces restes sont des corps jetés dans le cours d'eau à l'occasion de combats (Age du Bronze, vers 1200 av. J.-C.,

Tollense Valley, Jantzen *et al.* 2010) : la présence de restes d'une bataille dans les eaux est plausible.

P0.42. On observe dans l'eau de nombreux restes humains en désordre. 5% à 10% des os portent des traces de traumatismes dont certains ont commencé à se consolider : les combats se sont étendus sur plusieurs semaines (Age du Bronze, vers 1200 av. J.-C., Tollense Valley, Jantzen *et al.* 2010).

P0.43. Des guerriers peuvent précipiter des femmes et des enfants en l'honneur des divinités d'un fleuve avant de le traverser (Francs déjà chrétiens arrivés en Italie avant de traverser le Pô. Procope. Histoire de la guerre contre les Goth, II, XXV, 3, livre VI du discours sur les guerres) : certains actes guerriers peuvent être justifiés a posteriori sur le plan religieux.

HYPOTHESE 4 : rites funéraires

H4.1. Modèle viking, défunt et objets sur embarcation

Le rite funéraire viking de dépôt du défunt dans un bateau n'a pas été évoqué dans les discussions.

H4.2. Modèle *excalibur*, défunt brûlé, armes (et cendres) dans les eaux

P2. Dans le cas des exclusions géographiques les armes dans les eaux ne peuvent pas provenir d'actions guerrières car elles auraient laissé les mêmes traces dans les zones où se trouvent les armes dans les sépultures. L'hypothèse d'une récupération totale des armes des vaincus dans les tombes est en effet peu probable.

P2. Les exclusions constatées sur le plan géographique, mais également chronologique entre armes dans les tombes et armes dans les eaux militent en faveur d'une interprétation funéraire des dépôts d'armes dans les eaux.

P2. La relation consubstantielle entre le guerrier et son arme peut justifier le rejet de cette dernière dans les eaux en cas d'agonie.

P2. Les eaux courantes sont considérées comme un milieu de passage vers le monde de l'au delà.

P1. Abandon-dissimulation

P0.44. On observe un jeu de miroir spatial entre armes dans les tombes et armes dans les eaux : les armes sont l'objet d'un rituel qui a même signification (inconnue).

P0.45. On observe un jeu de miroir spatial entre armes dans les tombes et armes dans les eaux : les armes sont l'objet d'un rituel qui a même signification funéraire.

(cas néolithique : opposition géographique dépôts (terrestres/fluviaux) – dépôts dans les tombes).

(casques à crête et casques à peigne de l'âge du Bronze ; casques de type Manheim).

(épées à poignées massives des Champs d'Urnes, HaA).

(épées de type Hemigkofen et Erbenheim du Ha/BFII dans les tombes sur le Rhin moyen, dans les eaux ailleurs).

(épées Hallstatt en milieu humide/ épées dans les tumulus)

(épées en bronze Hallstat de type Mindelheim, Torbügge 1970-71, pl. 16).

(épées en bronze Hallstat de type Gündlingen, Torbügge 1970-71, pl. 17).

(cas de la Tène C/D : dépôts alpins de casques et d'armes. Dépôts d'objets métalliques, dont des outils à l'est de l'Europe centrale, souvent au pied des remparts (dépôts de fondation), sanctuaire LTC avec des dépôts d'armes en Europe de l'ouest, épées dans les fleuves sur l'axe Rhin-Rhône et le haut Danube, rien sur la façade atlantique et dans le bassin de la Seine).

(cas du casque de Vézeronce : casques à bandeau burgondes, qui ne déposent pas d'armes dans les tombes, dans les eaux et alémanes dans les tombes).

(épées du Moyen âge au sud dans les tombes, au nord vers le Baltique dans les cours d'eau).

P0.46. On observe des dépôts d'objets exceptionnels non présents dans les tombes (ébauches de haches, très grandes herminettes, objets non fonctionnels : on est en présence de cachettes de fabrication ou d'un mobilier funéraire dissocié ou d'offrandes aux divinités (Néolithique rubané).

P0.47. On observe des haches de combat dans les fleuves alors que ces objets ne se retrouvent pas dans les tombes : une interprétation funéraire des haches dans les fleuves est possible (herminettes et haches danubiennes vers 5000-4700 av. J.-C., haches de combat TBK vers 4000-3500 av. J.-C., haches de combat cordées).

P0.48. On observe une exclusion géographique franche entre armes dans les eaux et armes dans les sépultures : les armes dans les eaux ne peuvent pas provenir d'actions guerrières qui auraient laissé les mêmes traces dans les zones où se trouvent les armes dans les sépultures car l'hypothèse d'une récupération totale des armes des vaincus dans les tombes est peu probable.

P0.49. On observe un jeu de miroir chronologique entre armes dans les tombes et armes dans les eaux (contraste entre poignards anciens dans les tombes et épées récentes dans les eaux pendant l'âge du Bronze des îles britanniques. Contraste entre épées du HaB3 dans les eaux et épées du HaC dans les tombes sur le Rhin moyen) : les armes sont l'objet d'un rituel qui a même signification funéraire.

P0.50. Le roi franc Clodomir a eu la tête coupée à la bataille de Vézeronce (542) qui l'opposait aux Burgondes (Grégoire de Tour) : le casque trouvé dans la tourbe au lieu-dit « Pillardin » est peut-être celui de Clodomir et l'hypothèse funéraires des exclusions géographiques doit être rejetée.

P0.51. Des épées et des lances sont retrouvées en priorité dans les eaux courantes (Age du Bronze en France) : il s'agit d'un rituel funéraire, le fleuve est un passage vers l'au delà.

P0.52. Des armes et d'autres objets prestigieux sont retrouvés dans les eaux : les objets ont une dimension symbolique et les lieux sont considérés comme un milieu de passage vers le monde de l'au delà (Stefan Wirth pour les panoplies des guerriers de l'âge du Bronze).

P0.53. Un héros mythique peut posséder une épée magique et ne peut mourir que si l'épée est jetée dans les eaux (Duménil : légendes sur les Nartes, héros mythiques du Caucase)

P0.54. Un héros mythique peut posséder une épée magique et peut jeter l'arme dans les eaux avant de mourir pour que son arme ne tombe pas en mains indignes (légendes indo-européennes).

HYPOTHESE 5. Perte occasionnelle dans les eaux

H5.1. Lors de passage de gués ou de ponts ou de naufrages

P2. Les armes dans les eaux peuvent provenir de pertes occasionnelles lors du passage d'un gué ou d'un pont ou d'un naufrage.

P2. La concentration des objets pendant certaines périodes ne va pas dans le sens de l'accidentel.

P1. Actes : perte.

P0.55. On observe divers objets (épées, cuirasses, casques, épingles, colliers, faucilles) associés à des gués (Vallée de la Saône) : ces objets peuvent avoir été perdus lors de passages des gués.

P0.56. Le nombre d'objets découvert dans un fleuve reste faible (1 arme/objet tous les 10 ans pour la vallée de la Saône) : on ne peut écarter l'accidentel.

P0.57. Les découvertes se concentrent seulement sur certaines périodes et sur certains cours d'eau : on ne peut parler d'accidentel (trouvailles hallstattiennes dans la Saône et pas dans le Danube).

P0.58. Le passage d'un gué peut présenter certains dangers : la présence de pertes accidentelles est possible.

P0.59. Une vingtaine de corps des deux sexes ont été retrouvés écrasés sous les poutres d'un pont effondré suite probablement à un tsunami (Cornaux-les-Sauges) : les objets retrouvés avec les cadavres (13 fers de lance, 2 épées avec fourreau et un 3^e fourreau tordu, d'autres éléments comme des mors, des fibules et 2 monnaies), mais aussi de la céramique, des quartiers de chevaux et de bœufs, et une planche appartenant à un char ont été perdus dans les eaux à l'occasion de la catastrophe.

H5.2. Lors d'actions guerrières

P2. Les armes dans les eaux peuvent provenir de pertes occasionnelles lors de combats.

P2. La présence d'épées encore engagées dans leurs fourreaux n'est pas un argument contre des pertes au combat.

P1. Actes : pertes.

P0.60. On observe des concentrations d'armes dans un cours d'eau associées à des « seuils », documentés historiquement comme résultant d'affrontements (Taillebourg, port d'Erivaux, IX-X^e s., affrontement en relation avec les invasions normandes) : la perte accidentelle d'armes dans les eaux lors de combats est plausible.

P0.61. L'épée dans les combats, où les guerriers s'affrontent à la lance, n'est pas toujours dégainée : la présence de nombreuses épées dans les fourreaux présente dans les eaux n'est pas un argument contre des pertes lors d'actions guerrières.

P0.62. Le champ de bataille d'Alesia comporte de nombreuses épées non dégainées : la présence de nombreuses épées dans les fourreaux présente dans les eaux n'est pas un argument contre des pertes lors d'actions guerrières (Champ de bataille d'Alesia).

HYPOTHESE 6. Rituel de destruction (ou de dépenses ostentatoires de richesses)

P2. L'ethnographie montre que des pratiques de destruction d'armes en le jetant dans les eaux est possible.

P1. Actes : destruction

P0.63. Il existe de nombreux exemples ethnographiques de dépenses somptuaires et ostentatoires de richesses chez les élites : un rituel de destruction dans les eaux est plausible.

HYPOTHESE 7. Décharge de sanctuaire ou de trophée tumulaire

H7.1. Décharge de sanctuaire

H7.2. Mise au rebut de trophée tumulaire

P2. Les armes dans les eaux, lorsqu'elles apparaissent en fortes concentrations peuvent provenir de la mise au rebut d'un trophée tumulaire.

P2. La connotation religieuse de la pratique des trophées tumulaires reste totalement marginale.

P2. Les événements de La Tène ne sont pas contemporains de ceux de Cornaux et se situent dans un contexte totalement différent.

P2. Le matériel de la Tène peut provenir de décharge(s) issues d'un lieu de culte (hypothèse 7.1) ou de trophées établis sur le pont ou à terre (hypothèse 3.2), en relation avec un ou des événement(s) militaire(s).

P1. Actes : abandon, rebut.

P0.64. Les Gaulois, après une victoire, dépouillent les morts et entassent les armes en monceaux (déroute de l'armée romaine en 390 av. J.-C. juste avant la prise de Rome, Tite Live, *Ab urbe condita*, livre V, 39, 1) : les armes des vaincus peuvent être rassemblées pour former des trophées tumulaires.

P0.65. Après une victoire, les soldats se servent du butin et le reste des armes est entassé et brûlé « en offrande aux dieux » (victoire de Marius sur les Cimbres et les Teutons au pied de la Montagne saint Victoire, Plutarque, *Vies des hommes illustres*) : les armes des vaincus peuvent être rassemblées pour former des trophées tumulaires « en offrande aux dieux ».

P0.66. Les vainqueurs emportent le butin de la bataille et les armes suspendues aux galeries du temple et incinèrent ce qui reste (victoire des Macédoniens. Polybe : *Histoire* V.1.8-9) : il ne s'agit pas d'un acte religieux.

P0.67. Les Gaulois pouvaient, lors d'un siège, entasser armes et boucliers en guise de vallum et les cadavres en guise de mottes de gazon et placer les têtes de ennemis décapités sur des pointes d'épée pour terroriser l'adversaire (Siège de Munda, Anonyme, *Bellum Hisaniensis*) : les armes des ennemis entassées peuvent servir à décourager l'ennemi.

Problématique du site de La Tène.

Conditions de dépôt

P0.68. Le contexte est essentiellement une eau peu profonde (La Tène) : la disposition des objets dans les eaux n'a pas été fortement perturbée depuis leur abandon

P0.69. On observe des objets disposés en désordre (La Tène) : il s'agit d'un dépôt secondaire.

P0.70. La majorité des découvertes est concentrée sur le rive sud de la Thielle (La Tène) : il est possible que le matériel provienne d'un édifice établi sur cette berge.

- P0.71. Les objets sont d'une conservation remarquable et présentent une corrosion faible limitée à une fine couche blanchâtre (La Tène, collection Schwab) : il y a du avoir immersion rapide.
- P0.72. Les objets présentent corrosion faible (La Tène) : il y a eu immersion rapide et conservation en milieu anaérobie.
- P0.73. Les objet présentent un corrosion faible (La Tène) : les objet ne peuvent provenir d'un trophée situé à l'air libre.
- P0.74. Les objets présentent une patine brune plus ou moins foncée et les reste animaux des surface fraîches ou légèrement érodées brillantes (La Tène) : on peut penser à un séjour prolongé en milieu humide, avec des sédiments plus ou moins tourbeux.
- P0.75. Concentrations d'objets de diverses sortes : outils, chaudrons, céramiques, parure, armes (La Tène) : il s'agit de décharges votives.
- P0.76. Corps écrasés ou coupés en deux par les madrillers du pont (Pont de Cornaux) : il y a eu effondrement du pont.
- P0.77. Restes de cervelles dans les crânes (Pont de Cornaux) : enfouissement rapide.
- P0.78. La stratigraphie présente des dépôts avec une alternance de lits sableux et fins inclinés et une couche de base à granulométrie grossière (Pont de Cornaux) : il s'agit de sédiments mis en place par un tsunami.
- P0.79. On admet la possibilité de Tsunami dans les lacs du à des effondrement de la beine (Pont de Cornaux) : la présence d'un tsunami à Cornaux esr possible.
- P0.80. La Tène et Cornaux ne sont pas contemporains (La Tène, Cornaux) : on ne peut appliquer à La Tène l'hypohtèse d'un tsunami développée à propos de Cornaux.
- P0.81. Les dépôts sédimentaires de La Tène sont caractéristiques des formations lentes (La Tène) : on ne peut appliquer à ce site l'hypothèse d'un tsunami.

Nature du mobilier

- P0.82. Les « pêches » effectuées par les premiers fouilleurs ont été systématiques (La ène) : la collection de La Tène est représentative des matériaux conservés dans le site.
- P0.83. L'éventail des objets ne présentant pas de sélection (La Tène) : il n'y a pas de preuve d'intentionnalité et il s'agit de dépôts successifs.
- P0.84. La majorité des découvertes appartient à une courte période, soit la fin du 3^{ème} siècle et le début du 2^{ème} siècle, transition LTC1-LTC2 (La Tène) : l'occupation doit être interprétée comme le résultat d'un événement unique.
- P0.85. 90% du matériel peut être rattaché à une période de moins d'une génération soit unesphase avancée de LT moyenne (La Tène) : il s'agit d'un évènement unique.
- P0.86. Les fibules de la collection Schwab ne sont pas toutes exactement contemporaines (La Tène) : on peut penser à une série de dépôts successifs dans une fenêtre d'une cinquantaine d'années.
- P0.87. Les attributs spécifiquement féminins ainsi qe les traces d'activités artisanales sont rares pour ne pas dire absentes (La Tène) : le matériel a un caratère masculin et guerrier.
- P0.88. Il y a association d'objets de grandes et de petites dimensions appartenement majoritairement à des armes (La Tène) : il s'agit de dépouilles de guerriers (panoplies) ou de guerriers jetés à l'eau.

P0.89. Les divers objets sont représentés de façon équivalente (MNI collection Schwab : 29 épée, 37 fourreaux, 32 ceinturans 41 fers de lances, 13 fers de javelots, 26 boucliers, 73 fibules) (La Tène): il s'agit de panoplies guerrières.

P0.90. Il y a une abondance de vaisselle en bois (La Tène) : il pourrait s'agir d'éléments appartenant à l'équipement du soldat.

P0.91. Les épées ont été redressées anciennement par les restaurateurs (La Tène) : on ne peut exclure que le mobilier de La Tène comportait des épées pliées.

P0.92. Les épées avec tranchant ébréché présentent des marques situées majoritairement aux $\frac{3}{4}$ de la longueur (La Tène, collection Schwab) : les armes ont été détériorées au cours des combats

P0.93. Les épées avec tranchant ébréché ne peuvent plus être rengainées : les armes ont été détériorées intentionnellement.

P0.94. Les épées conservées dans les tombes ne portent pas d'entailles : le combat ne provoque pas d'entailles sur le tranchant des lames.

P0.95. Les restes de fourreaux d'épées sont de loin les plus nombreux (La Tène, collection Schwab) : cette situation n'exclut pas la relation possible du matériel avec une bataille.

P0.96. Il manque des torques et des casques (La Tène) : les panoplies de guerriers sont incomplètes.

P0.97. les objets procèdent d'une sélection : il peut y avoir deux types de tri ; un tri à l'intérieur de l'équipement, un tri au niveau des types de guerriers.

P0.98. Il y a des monnaies (La Tène) : selon les numismates il s'agit d'offrandes.

P0.99. Il y a association d'objets de grandes et de petites dimensions appartenant majoritairement à des armes et l'on admet qu'on ne récupère pas toutes les armes des vaincus lors d'une bataille (La Tène) : on ne peut exclure qu'il s'agisse de restes de bataille dont on s'est débarrassé volontairement.

P0.100. Il y a association d'objets de grandes et de petites dimensions appartenant majoritairement à des armes (La Tène) : les objets proviennent d'un sol ancien situé à proximité de l'eau ou devaient être réunis sur un même support.

Nature des restes humains

P0.101. On considère que les restes humains sont contemporains des objets (La Tène) : l'interprétation doit tenir compte de ces restes.

P0.102. Il y a des restes humaines de femmes et d'enfants : il ne s'agit pas de restes d'une bataille (La Tène).

P0.103. Il y a des restes humaines de femmes et d'enfants (La Tène) et une bataille implique souvent la présence de femmes et d'enfants dans la zone des combats : il peut s'agir de restes d'une bataille.

P0.104. Il y a des traces de violences essentiellement sur les crânes masculins (La Tène) : il peut s'agir de restes d'une bataille.

P0.105. Il y a des coups de sabre sur des crânes (La Tène) : il s'agit de mise à mort au cours d'une bataille ou d'exécution ritualisées avec protocole ciblé (sacrifice).

P0.106. Il y a des coups de sabre répétés sur un crâne (La Tène) : cela n'indique pas un rituel.

P0.107. les coups portés sur les crânes ne sont pas idéaux pour tuer quelqu'un : il peut s'agir de restes de bataille.

P0.108. Il y a agrandissement du trou occipital d'un crâne humain (La Tène) : c'est une manipulation des restes humains après le décès et, éventuellement, un crâne exposé sur un pieu.

P0.109. Il y a agrandissement du trou occipital d'un crâne humain, une manipulation des restes humains après le décès (La Tène) : cet acte est incompatible avec une bataille.

P0.110. Il y a des coups de sabre sur des crânes humains un agrandissement du trou occipital d'un crâne et un nombre significatif de traces de traumatismes (7 cas sur 16) (La Tène) : ceci est compatible avec l'hypothèse d'une bataille et avec ce qui se passe après.

P0.111. Il n'y pas de blessures sur les os longs (La Tène) : il ne s'agit pas de restes de batailles.

P0.112. Aucun crâne ne porte de perforation due à une pointe métallique (La Tène) : il n'y avait pas de crânes cloués.

P0.113. Des crânes humains pouvaient avoir été exposés sur des pieux, la Tène est un lieu de culte ou un trophée en relation avec un événement militaire.

Nature des restes de faune

P0.114. Un crâne de cheval présente des perforations ayant affecté la base du crâne et son sommet (La Tène): le crâne peut avoir été présenté sur un pieu.

P0.115. Il y a un nombre anormal d'occiputs isolés de chevaux, également observés dans les sanctuaires du nord de la Gaule (La Tène) : il y a eu exposition sur des poteaux.

Ethnohistoire

P0.116. A l'époque de la Tène on récupère les armes des vaincus pour les placer dans des sanctuaires : les armes de La Tène peuvent parvenir d'un sanctuaire détruit.

P0.117. Un pont est un lieu susceptible de voir des affrontements stratégiques : les restes de la Tène peuvent être en relation avec un événement guerrier.

Synthèse

P0.118. On réunit l'ensemble des données d'observations (La Tène) : il s'agit de dépôts volontaires et d'expositions d'objets dans un contexte de sanctuaire.

P0.119. Le site de La Tène présente certaines analogies avec les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre et Arcy-Romance (torsion et bris volontaire d'armes de combats, manipulation et exposition de restes humaines et animaux, etc.) (La Tène) : La Tène pourrait être en relation avec un sanctuaire.